



FORMATION CNA :

LES OUTILS NUMÉRIQUES DE LA PROFESSION D'AVOCAT



MARDI 19 DECEMBRE 2023 (17 h 00 / 20 h 00)

En visioconférence

Limités à 25 participants

Formation Continue - 3 h en distanciel



CONFÉDÉRATION
NATIONALE DES AVOCATS



Accessible aux PSH.
Prendre contact au
préalable.

Droits d'inscription susceptible d'être pris en charge par le FIFPL sur vos fonds individuels de crédit à la formation - Voir conditions en page 2



PRESENTATION DE LA FORMATION

MARDI 19 DECEMBRE 2023

En visioconférence - Logiciel ZOOM

De 17 h 00 à 20 h 00

Formation Continue - 3 h

Les outils numériques de la profession d'avocat

Objectifs : Optimiser ses pratiques professionnelles, développer sa communication, gérer ses RDV en ligne, connaître les outils du CNB.

Compétences visées : Pratique professionnelle - Gestion de cabinet

Public : Avocats

Pré-requis : Détenteur du CAPA

Méthodologie : session plénière – débats - questionnaires et distribution des supports en fin d'intervention

Evaluation : Questionnaire avant la formation, QCM et retours post-formation

3 h de formation

Conditions d'inscription

Droits d'inscription :

Tarif standard : **125 €** (prise en charge intégrale possible au titre de la formation collective par le FIFPL)

Tarif adhérent CNA : **Gratuit**

(prise en charge intégrale pour les nouveaux adhérents de la CNA, cotisation à 45 € pour cette fin d'année, si la prise en charge du FIF PL ne s'applique pas à votre dossier, si épuisement de vos crédits pour l'année en cours).

RIB : FR 55 2004 1000 0100 4339 3X02 013 - CONFEDERATION NATIONALE DES AVOCATS

Programme créé le 08/12/2023 et modifié le 15/12/2023 - Deuxième version
Places Limitées : Inscriptions obligatoire avant le 17/12/2023

Programme abordé pendant la formation sur
du **MARDI 19 DECEMBRE 2023** de 17 h 00 à 20 h 00

17 h - 20 h : Comment en tirer parti pour repenser l'organisation de son Cabinet ?

Optimiser ses pratiques professionnelles, développer sa communication, gérer ses RDV en ligne, connaître les outils du CNB (RPVA V2, e-barreau, e-médiation, e-acte sous seing privé, e-convention d'honoraires, e-acte d'avocat, avocat.fr...)

Par **Olivier COUSIN**

Avocat au Barreau d'Epinal

Vice-Président de la commission Numérique
au Conseil National des Barreaux - CNB

Inscriptions & Informations:

- cna@cna-avocats.fr
- <https://cna-avocats.fr/formations-cna/>
- 01 56 81 16 19
- 134 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

